



Bureau
Compte rendu succinct
des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le : 15/02/2019	Séance du jeudi 14 février 2019 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle Robert SCHWINT	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 14/02/2019 à 18h00 à la salle Robert SCHWINT de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation des procès-verbaux des séances de Bureau du 22/11/18 et 29/11/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Christophe LIME comme secrétaire de séance,
- approuve les procès-verbaux des séances de Bureau du 22/11/18 et 29/11/18.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Février 2019)

MM. P. CURIE et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par GRAND BESANCON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON pour un montant total de 798 939,30 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Ressources humaines

↳ R.1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (Direction Architecture)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'ingénieur chargé d'opération au sein de la direction Architecture à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.1.2.2 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente :
 - o à l'emploi de directeur de l'économie, de l'emploi, de l'enseignement supérieur et du commerce qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
 - o à l'emploi d'assistant d'enseignement artistique qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
 - o à l'emploi de chargé d'affaires qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R.Information - Présentation de la contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au futur schéma scientifique et culturel du Musée des Maisons comtoises de Nancray

A l'unanimité, le Bureau prend connaissance du contenu de la contribution du CDP au projet scientifique du Musée des Maisons comtoises.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R.7.1 - Fonds d'aide « Manifestations sportives » - 1ère attribution pour 2019 (subventions inférieures à 23 000 €)

M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 11 subventions d'un montant total de 28 300 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 1^{er} semestre 2019 :

- 10 000€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE pour les championnats de France de cyclo-cross
- 500€ au BESANCON TRIATHLON pour le Bike and Run
- 500€ à l'ASPTT pour les Rives du Doubs
- 500€ à l'AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche
- 300€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE pour le prix cycliste de Pelousey
- 2 500€ à l'AMICALE DE SAONE pour la Diagonale du Doubs
- 500€ au FOOTBALL CLUB MONTFAUCON pour le Trail de Montfaucon
- 4 500€ à l'ASTB pour le Trail des Forts
- 4 000€ au COPC pour les Grands Raids
- 4 000€ au BESANCON TRIATHLON pour le Triathlon Vauban
- 1 000€ à BALISE 25 pour les 2 journées Nationales pédestre

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

↳ R.7.2 - Demande de subvention du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) pour des travaux sur le GR 59

M. A. LORIGUET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023, se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € au Comité Départemental de la Randonnée pédestre du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R.3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2018-2019 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.2 - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo

M. D. SCHAUSS, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023 :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 13 930 € dans le cadre du soutien à 2 bourses Victor Hugo pour une année,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

↳ R.3.3 - ZAE CHAMP DU CHENE A CHAMPAGNEY – Définition du prix de cession

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le prix de cession proposé.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.4 - Zone d'Activité Economique du NORET à MAMIROLLE - Modification du prix de vente du lot n°9

M. D. HUOT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023, valide le principe d'un prix de cession adapté à hauteur de 15 € H.T. / m² pour le lot n°9 compte tenu de ses spécificités.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Commission n°04 : Développement durable

↳ R.4.1 - Convention d'expérimentation entre le Grand Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'exploitation des données issues de la collecte des déchets

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le projet de partenariat à engager entre la Caisse des Dépôts et Consignations et le Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans le cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.4.2 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023 :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au Club FACE pour l'année 2019,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention ci-jointe à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Chaucenne, Pelousey, Ecole Valentin et Besançon

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et PPIF 2019-2023 :

- se prononce favorablement sur les demandes de labellisations suivantes :
 - la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à ECOLE VALENTIN correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
 - la société CARRE CENTRE EST pour 1 logement situé à BESANCON, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.
- compte tenu de la jurisprudence de la Commission en matière de valeurs maximums de labellisation, se prononce défavorablement sur les demandes de labellisations suivantes :
 - la demande de labellisation de la société NEOLIA MAISONS INDIVIDUELLES pour 1 logement situé à CHAUCENNE,
 - la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 1 logement situé à PELOUSEY.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R.5.2 - Révision des Règlements intérieurs des aires des gens du voyage du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve de vote du BP 2019 et PPIF 2019-2023, se prononce favorablement sur :

- les modifications du Règlement intérieur des aires d'accueil,
- la modification du montant du dépôt de garantie à verser sur les aires de grands passages,
- sur la grille tarifaire des dégradations.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Séance du Jeudi 14 Février 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, Information, 7.1, 7.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h25.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.2), M. Daniel HUOT (à partir du 7.1), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET (à partir du 3.2), M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY (à partir du 7.1), M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, Marcel FELT, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Christophe LIME

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, S. WANLIN, A. POULIN, T. MORTON,

Mandataires : J. KRIEGER, N. BODIN, F. PRESSE, M. LOYAT



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 14 février 2019

Salle du 1^{er} étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation des procès-verbaux des séances de Bureau du 22/11/2018 et 29/11/18	3
Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes	3
Finances	3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétence Habitat (février 2019)	3
Ressources humaines	4
Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (Direction Architecture)	4
Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI	4
Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations	4
Information - Présentation de la contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au futur schéma scientifique et culturel du Musée des Maisons comtoises de Nancray	4
Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique	4
Rapport n°7.1 - Fonds d'aide « Manifestations sportives » - 1 ^{ère} attribution pour 2019 (subventions inférieures à 23 000 €)	4
Rapport n°7.2 - Demande de subvention du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) pour des travaux sur le GR 59	4
Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche	5
Rapport n°3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneurs »	5
Rapport n°3.2 - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo	5
Rapport n°3.3 - ZAE Champ du Chêne à Champagny - Définition du prix de cession	5
Rapport n°3.4 - Zone d'Activité Économique du Noret à Mamirolle - Modification du prix de vente du lot n°9	5
Commission n°04 : Développement durable	5
Rapport n°4.1 - Convention d'expérimentation entre le Grand Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'exploitation des données issues de la collecte des déchets	5
Rapport n°4.2 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE	5
Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage	6
Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Chaucenne, Pelousey, École Valentin et Besançon	6
Rapport n°5.2 - Révision des Règlements intérieurs des aires des gens du voyage du Grand Besançon	6

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 14 février 2019

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h25.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation des procès-verbaux des séances de Bureau
du 22/11/2018 et 29/11/18

M. BAULIEU.- Je déclare la séance ouverte. Le quorum est atteint. Les pouvoirs sont les suivants : Alain BLESSEMAILLE à Jacques KRIGER, Sylvie WANLIN à Nicolas BODIN, Anthony POULIN à Françoise PRESSE et Thierry MORTON à Michel LOYAT. Sont excusés Marcel FELT, Emmanuel DUMONT qui sera en retard, Karima ROCHDI, Marie ZEHAFF, et Catherine THIEBAUT.

Qui souhaite assurer le secrétariat de séance ? Christophe LIME, merci.

Je sou mets à votre approbation les procès-verbaux des séances de Bureau des 22 et 29 novembre 2018. Avez-vous des réserves ou des abstentions sur ces procès-verbaux ? Je n'en vois pas. Ils sont donc adoptés. Merci.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétence Habitat (février 2019)

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustement technique suite à une procédure de recrutement (Direction Architecture)

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

M. BAULIEU.- Ces rémunérations doivent être révisées périodiquement. Y a-t-il des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Information - Présentation de la contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au futur schéma scientifique et culturel du Musée des Maisons comtoises de Nancray

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions à poser à Yves MAURICE ou des observations ? Nos remerciements et nos encouragements au CDP.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - Fonds d'aide « Manifestations sportives » - 1^{ère} attribution pour 2019 (subventions inférieures à 23 000 €)

M. PRALON.- Nous vous invitons à vous prononcer sur la distribution de 11 subventions d'un montant total de 28 300 €, dans le cadre du fonds d'aide « Manifestations sportives » pour le premier semestre 2019. Il est proposé de prioriser notamment les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer la vallée du Doubs.

M. BAULIEU.- Merci. Y a-t-il des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°7.2 - Demande de subvention du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Doubs (CDRP25) pour des travaux sur le GR 59

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions sur ce rapport ?

Mme MAILLOT.- J'ai juste une toute petite remarque. Concernant le type de signalétique prévu, il faudrait essayer qu'il soit cohérent avec ceux existants.

M. PRALON.- D'accord. Il s'agit simplement d'essayer d'harmoniser un peu l'ensemble de la signalétique au niveau de l'Agglomération. Est-ce bien cela ? On s'aperçoit que bien souvent, il y a différents types de signalétique. Maintenant que nous passerons en Communauté Urbaine demain, il serait bien d'avoir une homogénéité au niveau de la signalétique, que ce soit au niveau de la ville ou de l'ensemble de l'agglomération. Cette réflexion est menée actuellement au niveau des services de l'Agglo et de la Ville.

M. BAULIEU.- Merci. Y a-t-il d'autres observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » -
Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions à poser à Alain BLESSEMAILLE ou des observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.2 - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions ou des observations ? Marcel FELT étant excusé, Dominique SCHAUSS y répondra.

Tout cela étant dit, sur ce rapport, y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Plusieurs élus prennent la parole sur un sujet connexe à ce rapport.

Rapport n°3.3 - ZAE Champ du Chêne à Champagny - Définition du prix de cession

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions à poser à Bernard GAVIGNET, ou des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Rapport n°3.4 - Zone d'Activité Économique du Noret à Mamirolle -
Modification du prix de vente du lot n°9

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 - Convention d'expérimentation
entre le Grand Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations
pour l'exploitation des données issues de la collecte des déchets

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ou des questions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°4.2 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

**Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accèsion à la propriété -
Labellisations à Chaucenne, Pelousey, École Valentin et Besançon**

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions ou des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci.

**Rapport n°5.2 - Révision des Règlements intérieurs
des aires des gens du voyage du Grand Besançon**

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions ou des observations sur ce rapport ?

M. STEPOURJINE.- Ce n'est pas sur ce sujet précis, mais je profite de ce rapport sur les gens du voyage pour vous indiquer qu'actuellement, il n'y a plus personne au service concerné des Gens du Voyage. Aline LAMARCHE a quitté ce service pour en rejoindre un autre à la Communauté d'Agglomération. Nous attendons donc qu'il y ait quelqu'un pour la remplacer. J'espère que cela arrivera avant les grands passages pour que nous puissions réorganiser le service. C'était simplement une information. Si vous avez des problèmes de stationnements illicites dans vos communes, il faut attendre.

M. BAULIEU.- Merci, Robert. Y a-t-il d'autres interventions sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté, merci. Nous passons au volet préparatoire.

S'il n'y a pas d'autres prises de parole, la séance est levée. Je vous remercie.

Examen des rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.